



## MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRETS DE BUS



## MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRÊTS DE BUS

Dans le cadre de la mise en accessibilité de nos arrêts du réseau MUVISTRADA, nous poursuivons notre programme d'aménagement. Afin de prendre en compte l'ensemble des handicaps, nous réalisons l'aménagement type d'un arrêt de bus selon les éléments suivants :

- Implantation du quai en ligne ou en avancée de trottoir sur 12m linéaire avec mise en œuvre GNT sur une épaisseur entre 0,10 et 0,15 cm y compris réglage.
- Rehaussement du quai à 20 cm (réduction de la lacune verticale) à l'aide de bordures T3 (épaulement par calage béton).
- Bordure du quai chasse-roue (aide à l'accostage des véhicules pour la réduction de la lacune horizontale) : bordure biaise présentant un angle de 62°.
- Sillon de sécurité et dalles d'éveil de vigilance délimitant avec le bord du quai une zone de sécurité de 50 cm (protection contre le balayage des véhicules et distance d'arrêt des personnes malvoyantes).
- Accès au quai en pente douce (< 5%), Planéité du quai (dévers < 2%).
- Contraste des couleurs dans le choix des revêtements.
- Mobilier disposé « en bande »
- Bande podotactile nuancée et potelets pour les traversées.

La photo et les plans ci-après décrivent ces éléments.

### Remarques :

Les plans d'aménagement type des arrêts doivent mis à jour avec les équipements d'accessibilité et les dimensions des abris voyageurs installés (une marge de sécurité est nécessaire pour les platines d'encrages et le retrait par rapport à la voie circulante) soit :

- Hors sol : 350 cm de longueur sur 160 cm de largeur (toit casquette),
- Sol : 350 cm de longueur sur 80 cm de largeur (retour vitré moyen + pied).

**Nous plaçons les encrages des pieds des abris voyeurs (2 pieds en arrière) à 300 cm minimum de l'intérieur des bordures ; cette distance peut être réduite à 220cm en l'absence d'un retour publicitaire.** Compte tenu des dimensions du toit, il n'est pas possible de les placer à moins de 180 cm, même sans retours vitrés.

Les encrages préconisés par le constructeur sont de 40cm en profondeur.

Pour l'accessibilité, le schéma privilégié par la CAPA est le B – le A si l'arrêt est inclus dans le stationnement – même en l'absence d'abri.

Il s'agit de plans type à adapter selon les arrêts et le réseau MUVISTRADA.

## Descriptif de la réalisation de la bande de sécurité

Dans la réalisation des aménagements des points d'arrêt, la réalisation de la bande de sécurité des quais des points d'arrêt a fait l'objet d'une réalisation spécifique en concertation avec l'APF et la Ville d'Ajaccio (Mission handicap). L'objectif est de cette bande de sécurité est de signaler la limite du quai pour toute personne victime d'un handicap et identique sur tous les point d'arrêt du réseau de transport urbain. Elle est composée d'une bande de couleur contrastée et podotactile.

Après plusieurs essais et validation des personnes citées ci-dessus, nous avons mis au point cette zone qui est constituée de dalles en béton blanc sur laquelle, à l'aide de différentes matrices, nous réalisons les formes définies afin d'obtenir des zones bien distinctes du trottoir et différentes les unes des autres. **La bande de sécurité** est réalisée à l'aide d'une matrice en acier maillage 0,65 x 0,65 (photo 2). Les étapes de réalisation sont les suivantes :

- Mise en œuvre du coffrage au niveau délimitant la zone d'éveil de vigilance incorporant le négatif pour la réalisation du sillon de sécurité malvoyant (photo 1).
- Mise en œuvre de treillis soudé
- Préparation du béton blanc sur place à l'aide d'une bétonnière
- Mise en œuvre du béton blanc à la pelle et vibration afin d'obtenir une répartition homogène.
- Mise à niveau et lissage à la taloche de toute la surface d'éveil (photo 3)
- Application de la matrice pour impression de la bande de sécurité maillage 0,65 x 0,65 sur une surface rectangulaire et martèlement à la massette de manière à imprimer le motif en relief (photo 4)
- Lissage des motifs au pinceau à réchampir (photo 5)



**La zone de montée dans le bus** est matérialisée par une matrice type boucharde à dents sur une surface de 1,60 x 0,50 (photo 6)



**La zone de de montée pour UFR (Unité Fauteuil Roulant)** est matérialisée par impression type balayage béton donnant une rugosité sur une surface de 1,50 x 0,50 (photo 7)



**Le sillon de sécurité pour malvoyants** est réalisé préalablement au séchage définitif par décoffrage du négatif du sillon (photo 8).





Photo d'un arrêt accessible

**Limite d'arrêt  
du nez du bus**

**Bande de sécurité**

**Sillon de sécurité  
malvoyants**

**Trottoir surélevé  
+ guidage  
(Chasse roue)**



**Zone de montée  
malvoyants**

**Zone de montée  
fauteuils**

**Aire d'évolution  
sans obstacles**

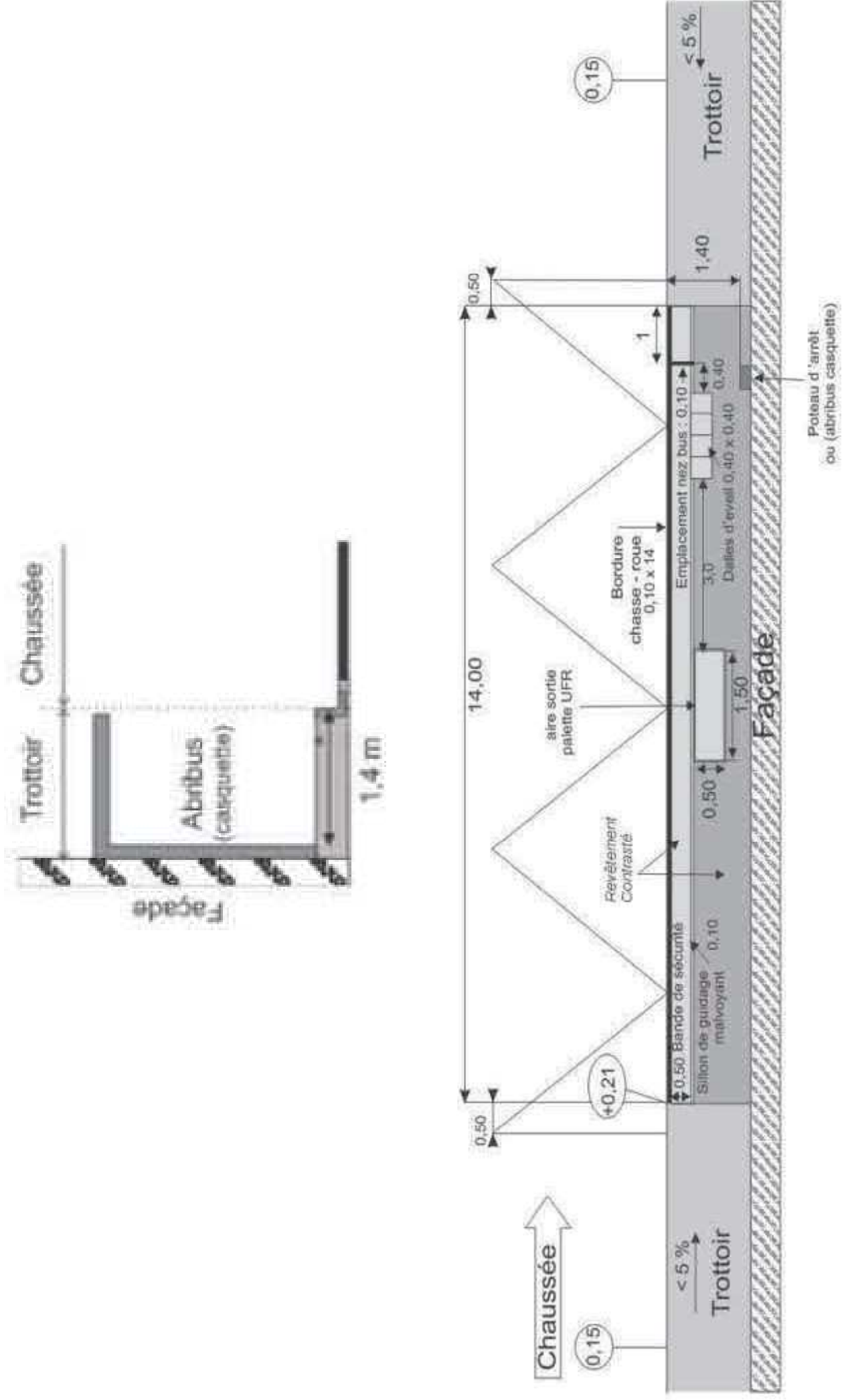
**Pente maximum  
5%**

**Cheminement d'accès**





► **Situation C** : accessibilité potentielle limitée du point d'arrêt - schéma d'un arrêt type en ligne





## Exemples de réalisation



Arrêts "Chapelle des grecs"



Arrêt "Salines CFC"